RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 30 juin 2021

OBJET :

DE-21-06-1-13) APPROBATION DES COMPTES 2020 DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VINCENNES

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi trente juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 17 juin 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : Mme GAUVAIN (pouvoir à M. LEBEAU), Mme ALBERT (pouvoir à M. LEROY), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210630-lmc1H8446H1-DE
Date de réception en Préfecture : 06/07/2021
Date de Publication : 06/07/2021

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation. notamment les articles L 421-10 L421-15à L421-18, R423-2 à R423-12 ;

Vu le décret du 28 septembre 2017 portant dissolution de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes à compter du 1er octobre 2017 ;

Vu l'arrêté du 28 septembre 2017 portant désignation du liquidateur de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes ;

Vu les comptes annuels établis par le comptable et le compte rendu de la gestion de la liquidation par le liquidateur pour l'année 2020 ;

Vu le rapport en date du 19 mai 2021 établi par le cabinet SADEC AKELYS, commissaire aux comptes ;

Considérant que la Ville de Vincennes en qualité d'attributaire de l'excédent de liquidation de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes, doit approuver les comptes de cet établissement pour l'année 2020 ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 21 juin 2021,

D É L I B È R E

à la majorité (8 abstention(s) : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, GALL, MEZA-CAMPUZANO, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT, EPINAT,),

ARTICLE I : Approuve les comptes financiers annuels établi par le comptable et le compte rendu de la gestion de la liquidation établi par le liquidateur pour l'année 2020 de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes qui font apparaître un exercice bénéficiaire de 252 934,65 €.

ARTICLE II : Décide d'affecter le montant du résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 de 252 934,65 € en totalité sur le compte 110 " report à nouveau".

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210630-lmc1H8446H1-DE
Date de réception en Préfecture : 06/07/2021
Date de Publication : 06/07/2021